

Concours de stage postdoctoral RFICS – CIRST en recherche sur le conseil scientifique

Le [Réseau francophone international en conseil scientifique \(RFICS\)](#) et le [Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie \(CIRST\)](#) offrent une bourse de **50 000 \$ CA** pour la réalisation d'un stage postdoctoral d'une durée d'**un (1) an**, dans un domaine lié à la recherche sur le conseil scientifique.

Des projets de recherche sur les thèmes suivants sont particulièrement encouragés :

1. L'utilisation de la science par les pouvoirs exécutif et législatif, incluant l'influence des scientifiques sur les politiques publiques
2. La frontière floue et changeante entre science et politique, incluant la politisation de la science par les élus et le militantisme de scientifiques
3. L'interprétation par les décideurs de l'incertitude, du consensus ou des désaccords scientifiques, incluant leur stratégie d'évaluation de la crédibilité des experts impliqués
4. Les rôles d'organisations intermédiaires dans la prise en compte de la science par le politique, incluant les organismes experts comme les banques centrales et les agences de santé publique, mais aussi les médias traditionnels et sociaux

Les projets portant sur une autre thématique en lien étroit avec le conseil scientifique seront aussi considérés. Toute méthode rigoureuse de recherche est bienvenue, incluant les méthodes qualitatives, quantitatives, expérimentales, computationnelles et mixtes. Pour plus de détails sur les récipiendaires de la bourse, consultez notre [article de nouvelles](#).

Conditions d'admissibilité

- Avoir obtenu un doctorat dans un champ de recherche pertinent depuis moins de cinq (5) ans au début du stage postdoctoral ou procéder au dépôt initial de la thèse de doctorat dans un champ pertinent au plus tard le 31 décembre 2027.
- Ne pas recevoir de bourse des organismes subventionnaires gouvernementaux québécois ou canadiens (p. ex. : FRQSC, CRSH...) pour la durée du postdoctorat.
- Avoir la confirmation d'une ou deux personnes habilitées à diriger des recherches acceptent de superviser le stage postdoctoral. Cette ou ces personnes superviseuses doivent être membre du RFICS¹ et [membre du CIRST](#). (Une même personne superviseuse peut être à la fois membre du RFICS et du CIRST ou bien deux personnes peuvent être membre de façon distincte des deux regroupements de recherche).
- Être inscrit (ou avoir le projet de s'inscrire) dans une université québécoise (que l'étudiant soit de nationalité canadienne ou étrangère).

Conditions de financement

¹ Pour plus d'information sur la procédure d'adhésion au RFICS : <https://www.rfics.org/adherez-au-rfics/>

Le financement offert consiste en un salaire (brut) de 50 000 \$ CA pour un stage d'une durée d'un (1) an, à temps plein. À ce salaire s'ajoute l'accès aux diverses installations du RFICS et du CIRST et aux infrastructures (p. ex. : bibliothèques, ressources numériques...) de l'institution de rattachement (l'université principale d'un des deux cosuperviseurs). La personne stagiaire sera soumise aux règlements et procédures de cette institution relativement aux stages postdoctoraux : il est important de consulter au préalable les ressources pertinentes sur le site web de l'institution concernée.

Les personnes candidates sont invitées à discuter avec leurs cosuperviseurs potentiels dès la préparation du dossier pour envisager une poursuite du stage avec une autre source de financement.

Le ou la stagiaire s'engage à :

- Pour les candidatures de l'extérieur du Canada, faire les démarches pour obtenir un permis de travail canadien;
- Mener le projet de recherche décrit dans le dossier de candidature;
- Participer aux activités pertinentes offertes par le RFICS et le CIRST;
- Effectuer au moins une présentation de ses travaux dans le cadre d'événements du RFICS et du CIRST;
- Informer régulièrement les organismes responsables de cette offre de stage sur ses activités ou publications qui méritent d'être diffusées;
- À l'issue de la période de financement, remettre un rapport d'une page résumant les retombées de la recherche postdoctorale.

Dossier de candidature

Un dossier complet comprend :

- un curriculum vitae;
- le projet de recherche (max. 3 pages) décrivant les objectifs du projet, la méthodologie prévue, les retombées attendues et explicitant les liens avec 1) les [orientations générales du RFICS](#); et 2) les [axes de recherche](#) pertinents au CIRST;
- un calendrier prévisionnel de réalisation pour la durée du projet;
- un relevé de notes des études doctorales;
- une lettre d'un ou une membre du CIRST ou du RFICS attestant l'encadrement et précisant les modalités de la cosupervision du stage et, le cas échéant, les ressources complémentaires offertes;
- les coordonnées d'au moins deux références.

Critères de sélection

- Qualité générale, originalité et faisabilité du projet et ampleur des retombées attendues au terme de la recherche
- Intégration du projet avec les objectifs spécifiques de l'offre de financement, les travaux du RFICS et les axes de recherche pertinents du CIRST
- Excellence du dossier académique, notamment la qualité des recherches antérieures
- Possibilités d'autres collaborations avec le RFICS et le CIRST

Dépôt du dossier

Veuillez faire parvenir votre dossier (format PDF) à recherche@rfics.org et cirst@ugam.ca en inscrivant dans le champ « objet » de votre courriel : *Concours de stage postdoctoral conjoint RFICS – CIRST*

Date limite pour le dépôt du dossier : 11 octobre 2026

Le comité de sélection examinera tous les dossiers reçus avant la date limite et transmettra son offre directement au candidat ou à la candidate sélectionnée. L'octroi de ce financement sera rendu public sur les sites web du RFICS et du CIRST avec une courte description du projet de recherche.